

Lisbonne, le 2 septembre 2020

## **Note d'information concernant l'organisation du service de cantine à compter du lundi 7 septembre 2020**

Chers parents,

Vos enfants s'apprêtent à retrouver l'établissement. Afin d'assurer au mieux leur sécurité sanitaire, veuillez trouver ci-dessous l'ensemble des mesures de distanciation sociale et sanitaires prises dans le cadre de l'organisation de cantine. La situation actuelle nous demande d'effectuer quelques ajustements sur le fonctionnement normal et nous vous prions de nous excuser pour le dérangement que cela pourrait occasionner.

### **En maternelle (PS – GS) :**

- Service de nettoyage des tables renforcé,
- Les personnels de cantine sont formés au respect des règles de distanciation sociale et le service se fera dans les meilleures conditions d'hygiène,
- Un temps de prévention sera fait en classe par les professeurs pour apprendre aux élèves les règles à suivre dans l'espace restauration.

### **En élémentaire (CP – CM2) :**

- Mise en place d'un plexiglas au milieu des tables de cantine,
- Chaque classe disposera de tables attitrées et nous veillerons à ne pas mélanger les élèves de différentes classes,
- Service de nettoyage des tables renforcé,
- Les élèves se verront remettre le plat choisi au self par un personnel de cantine (pour limiter les contacts lors du service),
- Un temps de prévention sera fait en classe par les professeurs pour apprendre aux élèves les règles à suivre dans l'espace restauration.

### **Au collège : 6ème et 5ème :**

- Le service de cantine est assuré normalement en respectant la distanciation sociale (1 place sur 2),
- Mise en place d'un plexiglas au milieu des tables de cantine,
- Chaque classe disposera de tables attitrées et nous veillerons à ne pas mélanger les élèves de différentes classes,
- Service de nettoyage des tables renforcé,
- Les élèves se verront remettre le plat choisi au self par un personnel de cantine (pour limiter les contacts lors du service),
- Un temps de prévention sera fait lors du service de cantine par la Vie scolaire pour apprendre aux élèves les règles à suivre dans l'espace restauration.
- Les distributeurs automatiques seront désormais en extérieur (préau Gymnase) pour permettre un meilleur accès de tous les élèves et seront fournis avec des sandwiches (attention nombre très limité).

### **Au collège : 4ème et 3ème :**

- **ATTENTION** : En raison des mesures visant à renforcer la distanciation sociale au sein du service de restauration du lycée Charles Lepierre, il a été décidé de ne pas ouvrir, sauf dérogation exceptionnelle, le service de restauration aux élèves de 4è et de 3è et ce pour une période d'au moins un mois. Tous les élèves seront donc considérés comme externe,
- Les parents devront choisir entre deux régimes pour ces classes : 1) Externe autorisés à sortir ou 2) externes non autorisés à sortir. Un courrier électronique vous sera envoyé dans quelques minutes pour choisir le régime. Les élèves du régime 1 (externes autorisés à sortir), peuvent sortir de l'établissement sur les heures de repas ou rester au sein de l'établissement avec un panier repas préparé à la maison. Les élèves du régime 2 (externes non autorisés à sortir) doivent rester dans l'établissement pendant la pause de midi et ramener un panier repas préparé à la maison,
- Mise en place d'un lieu de restauration en extérieur (avec de tables/ bancs) pour les élèves disposants d'un panier repas dans l'ancienne cour de maternelle (uniquement pour manger)
- Les élèves auront aussi la possibilité de déjeuner dans la cour du secondaire,
- Les distributeurs automatiques seront désormais en extérieur pour permettre un meilleur accès de tous les élèves et seront fournis avec des sandwiches (attention nombre très limité),
- Conformément à l'organisation prévue pour le lycée, une demande exceptionnelle et justifiée pour déjeuner à la demi-pension pourra être adressée au chef d'établissement et sera soumise à autorisation. Les élèves boursiers pourront également déjeuner si la famille en fait la demande.

NB : Précision importante concernant les paniers repas : Le lycée ne pourra pas mettre à disposition de micro-ondes ou de réfrigérateur. Merci de prévoir un repas qui puisse se conserver et qui ne nécessite pas d'être réchauffé.

### **Au lycée :**

- Aucun changement, l'établissement n'est pas en mesure de fournir un service de restauration, sauf cas particulier. Pour toute demande exceptionnelle d'inscription à la demi-pension, la demande doit être adressée au chef d'établissement et sera soumise à autorisation Facturation de la demi-pension au 1er trimestre :

--

Compte tenu de cette période d'adaptation au contexte sanitaire et d'ajustement du régime de demi-pension pour les élèves, la facturation de ce service, habituellement réalisée à la fin du mois de septembre avec la facturation des droits de scolarité, sera décalée à la mi-octobre et adressée séparément à l'ensemble des familles bénéficiaires de ce service.

Pour toutes questions et/ou remarques, merci de contacter la boîte de courrier électronique : [prevention.covid19@lfcl.pt](mailto:prevention.covid19@lfcl.pt)

Cordialement,

La proviseure,  
Isabelle NEGREL